

## Lotissement du Sacré Coeur

Dans le centre de Réaumur, proche des commerces et de l'école, le lotissement du « Sacré Cœur » propose 12 parcelles de 506 m<sup>2</sup> à 890 m<sup>2</sup>.



### Flash Info



**Horaires d'ouverture de la Mairie du lundi au jeudi de 9h30 à 12h15 et le vendredi de 14h à 18h.**



**Horaires d'ouverture de l'Agence Postale Communale**

**du lundi au vendredi : 13h45 - 16h30 et le mercredi : 10h30 - 12h 13h45 - 16h30**

**L'Agence Postale ouvrira de 9h30 à 12h les 24 et 31 décembre.**

### Edito

## LE RECENSEMENT DE LA POPULATION SE DÉROULE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020

### Le recensement, c'est utile à tous

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public. En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

### Le recensement, c'est simple : répondez par internet comme 60 % des personnes recensées

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

### Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.

### Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois.

Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel.



**Responsables d'associations**, si vous souhaitez faire passer un article dans le prochain Echo à paraître en janvier 2020, faites parvenir votre texte à la Mairie avant le 10 janvier 2020.

Les annonces commerciales peuvent être distribuées avec l'Echo mais ne seront pas intégrées au texte.

**Nous remercions tous les bénévoles qui distribuent cet Echo dans la commune et les villages limitrophes.**

## Infos Municipales

### ↳ Transfert de la MARPA vers le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

La Communauté de Communes du Pays de Pouzauges a créé un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), qui va reprendre la gestion des MARPA (futurs résidences autonomie) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Le personnel de la MARPA sera également transféré.

### ↳ Indemnités du Trésorier

Le conseil municipal décide d'attribuer l'indemnité de conseil à Madame la Comptable Public au taux de 50 % pour l'année 2019.

### ↳ Création d'emplois d'agents recenseurs

Deux emplois d'agents recenseurs, non titulaires, pour la période allant du 6 janvier 2020 au 16 février 2020, vont être créés. Les deux personnes recrutées sont Monique PAILLAT et Louise GUINAUDEAU.



### ↳ Convention de mutualisation

Des services communs entre la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges, le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays de Pouzauges et la commune de Réaumur vont être créés dans les domaines de l'assistance à maîtrise d'ouvrage, des marchés publics et des systèmes d'information.

### ↳ Commission voirie

La commission s'est réunie le 9 novembre pour faire un point sur les réalisations 2019 et les projets à venir.

Lors de la soirée « Le paysage de votre commune », le CAUE a remis à la commune le 1<sup>er</sup> prix d'encouragement 2019.



### ↳ Commission bâtiments

Les membres de la commission se sont réunis le 23 novembre pour faire le tour des bâtiments communaux. Ils ont fait le bilan des travaux réalisés et fait le point sur ceux à programmer.

### ↳ C.C.A.S

61 colis de Noël vont être distribués entre le 7 et le 23 décembre, aux personnes de plus de 85 ans et aux résidents de la MARPA.

### ↳ MARPA

L'association « La Cour des Sages » a fait son repas de Noël, 155 personnes ont répondu présent. Le nouveau conseil de Vie Sociale s'est réuni pour la 1<sup>ère</sup> fois, Monsieur Jean-Luc VENDE a été élu Président.

Les portes ouvertes de la MARPA sont prévues le samedi 28 décembre de 10h à 17h, avec une exposition « village de Noël ».

### ↳ CME

Le 4 décembre les conseillers enfants ont planté des arbres fruitiers à la MARPA. Cette action a été identifiée au titre de la préservation de la biodiversité dans le cadre du TEPCV, dont l'objectif est de permettre aux communes d'intégrer des arbres fruitiers dans leurs espaces publics. La Communauté de communes en partenariat avec la Maison de la Vie Rurale a donc réalisé une pépinière de fruitiers d'origine locale, qu'elle a ensuite distribuée aux communes.



## ✍ Prochaines réunions

- C.C.A.S.,  
Mardi 17 décembre 2019 à 18h30, à la mairie

- Conseil Municipal,  
Mardi 7 janvier 2020 à 20h, à la mairie

## Infos Plus

### ❖ SCOM

#### Collecte des coquilles d'huîtres

Après les fêtes de fin d'année, vos coquilles d'huîtres peuvent être recyclées, pour cela deux permanences sont organisées :

**le 26 décembre et le 2 janvier de 10h à 12h, à l'atelier municipal.**

Tout apport contenant des crustacés (crevettes, langoustines), rince-doigts, assiettes ou autres déchets ne sera pas accepté. Seules les coquilles vides des autres fruits de mer comme les bigorneaux ou les bulots pourront être tolérées.



### RAPPEL :

La collecte des ordures ménagères du 26 décembre sera reportée au vendredi 27 décembre. La collecte des sacs jaunes du jeudi 2 janvier sera reportée au vendredi 3 janvier 2020.

### ❖ Bibliaumur

La bibliothèque sera fermée du 22 décembre au 3 janvier. Réouverture le samedi 4 janvier.

### ❖ Inscription sur les listes électorales

- L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020 (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédent le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

- La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

## Assoc' Info

### ❖ Les associations ont voté leur nouveau bureau

#### APEL :



**Co-Présidence :** Marina BERSON et Karen BONNIFAIT

**Secrétaire :** Céline DESAIVRE

**Vice-Secrétaire :** Stéphanie FERREIRA

**Trésorière :** Fabienne DEBORDE

**Membre :** Mélanie GANDRILLON

#### OGEC :



**Président :** Laurent VILLENEUVE

**Vice-président :** Philippe PARPAILLON

**Trésorier :** Arnaud BERSON

**Trésorière adjointe :** Stéphanie VILLENEUVE

**Secrétaire :** Émilie GRATEAU

**Secrétaire adjoint :** Boris MORIN

**Membres :** Teddy BAUDRY, Virginie BREGEON, Aline OUVRARD.

#### Familles Rurales :



Pas de changement :

**Présidente :** Marie PROUTEAU

**Secrétaire :** Hélène PARPAILLON

**Trésorière :** Emilie RIALLAND

**Membres :** Aline OUVRARD, Julia MAROT, Ambre MORIN, Sabrina VILLENEUVE

## A vos agendas

### Décembre

#### → Ecole Sainte Marie

**Sam. 14**, 20h30, salle Jeanne d'Arc, spectacle de Noël

#### → Don du sang

**Lun. 16**, de 15h30 à 19h30,  
Salle du Bocage, Le Boupère

#### → Les Galoches Réaumuroises

**Mar. 17**, 14h, Réaumur

#### → Village du Ciel

**Vend. 20**, 21h, soirée du club Manoir des Sciences,  
Observation gratuite et ouverte à tout le monde

#### → Club de l'amitié

**Sam. 21**, 14h30, Bûche de Noël, salle Ferchault

#### → MARPA, La Cour des Sages

**Sam. 28**, 10h à 17h, portes ouvertes avec une exposition sur le village de Noël

### Janvier

#### → Vœux à la population

**Vend. 17**, 18h45, salle Ferchault

#### → Club de l'amitié

**Dim. 19**, Bal à Montournais

#### → Foot à Réaumur

**Dim. 19**, 15h, PBFC 6 / Fc3m La Meilleraie-Menomblet 4

#### → Village du Ciel

**Vend. 3, 17, 31**, 21h, soirée du club Manoir des Sciences,  
Observation gratuite et ouverte à tout le monde

### Février

#### → Club de l'amitié

**Jeu. 6**, 14h30 Assemblée générale, suivie de la Galette des Rois, salle Ferchault

#### → Village du Ciel

**Vend. 14 et 28**, 21h, soirée du club Manoir des Sciences,  
Observation gratuite et ouverte à tout le monde

#### → Foot à Réaumur

**Dim. 9**, 15h, PBFC 6 / St Paul en Pareds 2

## Etat Civil

#### 📖 Décès :

**Marie COUTAND née GUINAUDEAU**, le 22 novembre

#### 📖 Naissance :

**Naël CHEVALLEREAU**, né le 17 novembre

La municipalité et  
le personnel communal,  
vous souhaitent de bonnes  
fêtes de fin d'année !...



## La chronique de décembre ...



Le Maire, et le Conseil Municipal,  
vous prient de bien vouloir honorer de votre présence,  
la cérémonie des vœux qui aura lieu le **vendredi 17 janvier 2020**,  
à **18h45**, à la salle Ferchault.

Mairie de Réaumur - 02.51.57.90.99. mairie@reaumur.fr